

Section départementaux

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du 8 décembre 2015

Ce CHS-CT a été présidé par Madame Nicole BOUILLON (1^{ère} vice présidente du conseil départemental)

Le compte-rendu du CHS-CT du 17 septembre a été approuvé à l'unanimité

B. Sujets proposés par le syndicat CFDT

B1 – Direction de l'enseignement : plan TMS dans les collèges (état d'avancement et calendrier)

Il n'y a plus que 3 établissements pilote. (Alain Gerbault, Emmanuel de Martonne et les 7 Fontaines)
Des études de postes (laverie, entretiens des locaux) ont menées. Jusqu'à fin 2015, d'autres études de postes seront conduites en restauration et pour l'entretien des locaux.

Les études ont démontré qu'il n'y avait pas de situation de travail préoccupantes.

Ces études ont abouti entre autre à l'aménagement de travail à la laverie et du matériel plus ergonomique à Alain Gerbault, des techniques et du matériel différent, du matériel en essai...

Mise en place de formation PRAP (prévention des risques liés à l'aptitude physique) afin de faire des propositions d'amélioration dans les établissements.

Poursuite de l'action dans les autres collèges avec l'envoi du questionnaire au 2^{ème} semestre 2016. Les actions s'étaleront jusqu'en 2018.

Commentaires CFDT : Nous voyons bien que la prévention est un travail de longue haleine auquel chacun de nous doit contribuer pour le bien être de tous.

B2 – ASE : point sur le déménagement, les recrutements et la mise en place de la nouvelle organisation

Des difficultés liées au surnombre et profils complexe des jeunes accueillis sont apparues. Il a donc été acté un renforcement temporaire de 10 agents avec les objectifs de :

- Renforcer les liens avec la famille afin de favoriser les fins de placements.
- Accompagner les jeunes vers la majorité.
- Renforcer l'accompagnement hors les murs notamment pour les mineurs isolés étrangers (MIE)

74 agents ont déménagé à Murat dans des locaux réhabilités.

Il faudra évaluer les postes de renforcement, étoffer le nombre d'assistants familiaux et faire le bilan en juin 2016.

Commentaires CFDT : Nous espérons que le renforcement des équipes sera suffisant. Il faudra vérifier que certains postes ne soient pas surchargés et qu'en cas de besoin, les remplacements soient effectifs et rapides.

B3 – Mise à jour de la procédure en cas de danger grave et imminent (droit de retrait) (la dernière version date de septembre 2004)

Le registre a été remis à jour en changeant les termes employés (ex : CHSCT au lieu de CHS)

Les documents se trouvent dans le « registre de santé et de sécurité au travail » qui se situe dans les lieux de travail et accessible à tous les agents.

Commentaires CFDT : Il faudrait que chacun aille le consulter pour savoir quoi faire en cas de danger grave et imminent. La sécurité est l'affaire de tous ce registre sert aussi à porter à connaissance les situations dangereuses auxquelles vous êtes confrontés.

A . Sujets proposés par l'Administration

A1 – Programme annuel de prévention 2016

Des objectifs ont été définis :

- suivre la mise à jour des plans d'actions du document unique
- Assurer le suivi du plan de prévention du risque chimique
- Mettre en place le plan de prévention des risques musculo-squelettiques
- Accompagner les agents ayant une problématique de santé au travail
- Mettre en place les actions définies dans le plan d'action handicap et assurer le suivi de la convention avec le FIPHFP
- Formaliser le plan de prévention des risques psychosociaux
- Assurer la sécurité en cas d'incendie sur les sites recevant du public
- Assurer le suivi des contrôles légionnelles des tours aéro-réfrigérantes des archives départementales

Tous ces objectifs devront être atteints par des actions suivant un calendrier défini par les acteurs prévus au plan.

Commentaires CFDT : C'est un travail dense auquel seront associés les représentants du personnel pour certaines actions définies dans le plan (handicap, risques psychosociaux) à travers des groupes de travail. Chacun doit se sentir concerné par santé et sa sécurité au travail sans oublier celle de ses collègues.

A2 – Présentation du projet de convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)

Fiches actions comprenant les éléments de contexte, les objectifs visés, la nature de l'action, le nombre de bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre, le budget prévisionnel, les modalités de calcul du financement au FIPHFP et des modalités de suivi et critères d'évaluation ont été construites :

- Informer, sensibiliser et former les acteurs
- Créer des outils de communication sur le handicap et la santé au travail
- Favoriser le maintien en emploi ou le reclassement statutaire en cas d'invalidité physique au poste
- Recruter des bénéficiaires de l'obligation d'emploi en vue de faciliter leur insertion professionnelle
- Faciliter le recours à l'apprentissage dans la collectivité
- Améliorer les conditions de vie des agents du département en situation de handicap
- Agir avec les entreprises adaptées et les ESAT

Commentaires CFDT : Il y a plusieurs années que la CFDT souhaite qu'une convention soit signée avec le FIPHFP. Nous sommes donc satisfaits que cette revendication aboutisse enfin et que l'administration associe des représentants du personnel à ces actions.

A3 – Analyse d'accident de travail

Il nous a été présenté l'analyse d'un accident de travail qui concernait un agent d'exploitation des routes. Les faits ont été repris et des propositions d'actions correctives ont été faites.